

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GENIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



CHRONIQUE MENSUELLE

La houille blanche au Tyrol. — Aménagement de la chute de l'usine d'Andelsbuch. — Le progrès et les sites pittoresques. — Une conduite gigantesque en béton armé. — Construction du siphon d'Albelda. — Sécurité et économie.

Pour nous autres Lyonnais, qui avons l'avantage d'avoir aux portes de notre ville une force hydraulique de l'importance de celle de la dérivation de Jonage, rien de ce qui touche à l'aménagement des chutes d'eau ne peut nous être indifférent ; c'est pourquoi nous avons toujours signalé dans ces articles les travaux hydrauliques destinés à utiliser, dans les Alpes françaises notamment, comme dans les Alpes suisses ou italiennes, les réserves de houille blanche accumulées dans ces immenses réservoirs d'énergie.

Du reste, on ne risque pas de se répéter dans ces descriptions, car l'aménagement des chutes varie à l'infini, soit qu'il s'agisse, comme dans le cas des forces motrices de Jonage, de dériver une grande masse d'eau, empruntée à un fleuve s'écoulant dans la plaine, pour l'utiliser avec une chute de faible hauteur ; soit que l'on n'ait qu'à capter le torrent sur la crête des monts, comme on le fait au sein des Alpes ; soit encore que l'on détourne brusquement un cours d'eau torrentiel de son parcours naturel, pour lui ouvrir un chemin direct souterrain à travers le massif montagneux qu'il contourne.

Dans cette dernière catégorie peut se ranger la chute de 65 mètres de hauteur qui est utilisée par l'usine d'Andelsbuch, créée depuis 1908, près de Bregenz (Tyrol), à l'extrémité est du lac de Constance. La Bregenzer Ach, à laquelle est empruntée cette force motrice, dont la puissance atteint 10.000 chevaux, déroule son cours dans les massifs montagneux et boisés du Voralberg, puis s'écoule dans la plaine en passant près du village d'Andelsbuch, pour aller se jeter, non loin de Bregenz, dans le lac de Constance.

En amont d'Andelsbuch, le torrent décrit un vaste circuit, qui contourne le massif rocheux au pied duquel s'élève l'usine hydraulique, située sur le bord de la Bregenzer Ach. La distance entre la prise d'eau et l'usine, mesurée en suivant le cours du torrent, est de 6 km. 500, ce qui correspond à une chute moyenne de 61 m. 50.

Pour utiliser cette chute, on a ouvert directement au torrent un passage souterrain, à travers le massif montagneux, par un canal de 1.568 mètres de longueur, entre la prise d'eau et le bassin de retenue, qui s'étale jusqu'au bord de la crête rocheuse dominant l'usine, de toute la hauteur de la chute.

Les ouvrages de prise d'eau établis à la cote 656,30 comportent un barrage de 60 mètres de longueur, qui se soude, d'un côté, à une digue longeant la rive gauche du torrent, et, de l'autre, au massif montagneux où vient butter un coude du torrent et contre lequel sont aménagées les installations de prise d'eau proprement dites.

Celles-ci consistent en un bassin latéral, creusé au pied du rocher taillé à pic et maintenu par des murs de soutènement de 13 mètres de hauteur. L'eau accède à ce bassin par

trois groupes de deux vannes, ayant chacune 6 mètres de largeur ; deux grilles, dont les barreaux sont espacés respectivement de 0 m. 10 et de 0 m. 02 seulement, protègent l'entrée du canal d'aménée contre l'invasion des gros et menus débris.

Ce canal a été creusé en ligne droite dans le rocher, en aval du barrage, depuis le lit du torrent jusqu'au bassin de retenue établi sur l'autre versant du massif montagneux. La section du tunnel, de forme elliptique, coupée à la base par un radier légèrement concave, présente une largeur maximum de 2 m. 50, pour une hauteur maximum de 2 mètres. Avec une pente de 2,2 pour 100, ce canal peut débiter, sans être complètement mouillé, un volume de 12 mètres cubes d'eau, à la vitesse de 3 mètres par seconde. Les parois sont entièrement revêtues de béton, avec enduit de ciment.

Au sortir de la roche, le tunnel débouche dans le bassin de retenue, qui a été creusé dans les prairies qui s'étendaient à ce niveau et qui domine de 60 mètres l'usine, située directement au-dessous. Ce bassin a pour parois, d'un côté, la roche à pic d'où émerge le canal d'aménée et, du côté opposé, une digue en terre avec noyau d'argile, qui a été construite avec une partie des déblais, dont le cube s'est élevé à 82.000 mètres. La contenance du bassin atteint 180.000 mètres cubes, ce qui permet de porter à 16 mètres cubes par seconde le débit des conduites forcées qui alimentent les turbines, tandis que le canal d'aménée ne débite que 12 mètres cubes dans le réservoir, pendant la période des plus hautes eaux.

De la chambre de prise d'eau, établie à l'une des extrémités de la digue, partent deux conduites forcées de 2 mètres de diamètre, pourvues de vannes et de clapets d'arrêt. Ces conduites, en tôle d'acier, rivées bout à bout, ont des épaisseurs variant, du sommet à la base, de 8 à 13 millimètres. Elles sont établies suivant la ligne de plus grande pente du versant de la montagne et posées sur des massifs de maçonnerie au droit de chacun des joints. A la partie supérieure, les conduites sont surmontées de cheminées d'équilibre et pourvues à la base de clapets de sûreté s'opposant à toute compression dépassant 10 pour 100.

Le long de ces conduites court un troisième tuyau, de 1 mètre de diamètre, qui sert de conduite de vidange, s'ouvrant, d'une part, dans la chambre de prise et aboutissant, à la base, dans un fossé parallèle au canal de fuite de l'usine qui débouche dans le Bregenzer Ach. Cette conduite reçoit également, par un branchement latéral, les eaux du trop-plein du déversoir qui est accolé à la chambre de prise.

L'usine est un vaste bâtiment rectangulaire à trois étages, d'une architecture assez élégante, présentant deux pignons à redans sur les petits côtés et un fronton de même style sur la façade principale. Elle comprend quatre groupes hydroélectriques, de 2.500 chevaux chacun. Les dynamos, à courants triphasés, produisent l'électricité à la tension de 5.200 volts, qui est élevée, par des transformateurs statiques, à 25.000 volts, pour le transport de l'énergie électrique sur le réseau. Ce courant est ensuite ramené à 3.600 volts dans cinq sous-stations établies aux différents centres de distribution, notamment à Bregenz et à Baden, aux environs du lac de Constance.

On voit que si le Tyrol n'a ni temples ni richesses, suivant l'expression du poète, il possède au moins des sources d'énergie, qu'il sait mettre en valeur au plus grand profit de sa population. Le seul inconvénient de pareils travaux, c'est qu'ils ont pour effet de mettre à sec, sur de grandes lon-

guez, ici près de 7 kilomètres, ces torrents glauques ou laiteux qui donnent tant de vie et de gaieté aux paysages alpestres. Mais c'est le progrès, et là, comme en beaucoup d'autres circonstances, l'utile ne va pas toujours de pair avec l'agréable.

*
**

On a construit dernièrement en Espagne, dans la province de Huesca, un siphon en béton armé de 4 mètres de diamètre, supportant une charge de 30 mètres dans sa partie inférieure, pour traverser la vallée d'Albelda, de 725 mètres de longueur.

Une canalisation d'un pareil diamètre dépasse de beaucoup les dimensions ordinaires des ouvrages de même nature, et l'on peut se rendre compte de son importance en remarquant qu'il faudrait étager sept hommes au moins le long du périmètre de la conduite pour boucler sa circonférence.

L'armature est formée d'un treillis de cercles en fer à T et de génératrices en fers ronds, le tout maintenu par des ligatures en fils de fer, à tous les croisements. Les cercles, formés de deux demi-arcs en acier, sont réunis au moyen d'éclisses et de rivets, et leur écartement varie de 143 millimètres à 93 millimètres, suivant les pressions de 10 à 30 mètres supportées par les divers tronçons de la canalisation. Les génératrices, en fils d'acier rond de 8 à 12 millimètres de diamètre pour les différentes pressions, sont réparties au nombre de 124 sur toute la circonférence. On a constitué ainsi une immense cage cylindrique comportant un nombre de cercles égal à 7.000 environ.

La canalisation repose sur un berceau en béton ordinaire, qui épouse exactement la demi-circonférence inférieure de la conduite et dont la section transversale présente le profil d'un demi-hexagone circonscrit à cette circonférence. Sur le côté droit du berceau, dont l'épaisseur est augmentée à la base, on a ménagé un collecteur visitable destiné à recueillir les eaux d'infiltration pouvant provenir d'un défaut d'étanchéité de la canalisation. Un drain de pierre sèche recouvre le demi-cylindre supérieur et se prolonge à gauche, entre le berceau et le talus de tranchée. Les eaux de droite peuvent s'écouler par des tuyaux de drainage verticaux distribués aux-dessus du collecteur, et celles de gauche par le drain latéral et de petits canaux horizontaux ménagés dans l'épaisseur du radier.

A la partie basse du siphon se trouve une chambre de vannes où débouchent les deux tuyaux de décharge de la canalisation ; de cette chambre, où aboutissent également les eaux d'infiltration recueillies par le collecteur, part la galerie de décharge, dont la section a 0 m. 80 de largeur et 1 m. 70 de hauteur, dans la partie en tunnel d'environ 125 mètres de longueur. La vidange du siphon peut se faire en six heures, avec une hauteur d'eau de 0 m. 30 seulement dans la galerie de décharge.

En tête du siphon, se trouve une chambre d'entrée constituée par un réservoir de 25 mètres de longueur, 4 m. 50 de largeur et 3 m. 50 de hauteur d'eau. Cette chambre est pourvue de deux vannes, protégées par une grille, pour éviter l'introduction des corps étrangers dans le siphon. Un dispositif de décharge latéral permet, à l'aide de deux vannes de 2 m. 50 de portée, de vider le canal d'amenée, en isolant le siphon. A la sortie de la canalisation existe une chambre analogue, mais de dimensions un peu moindres et sans dispositif de décharge.

Après avoir construit le berceau et le collecteur par tronçons successifs de 6 mètres de longueur, on procéda à la mise en place des cercles et des génératrices de l'armature ; puis, au moyen de moules en bois de 5 m. 40 de longueur, formés de six parties démontables, on effectua les opérations de coulage du béton.

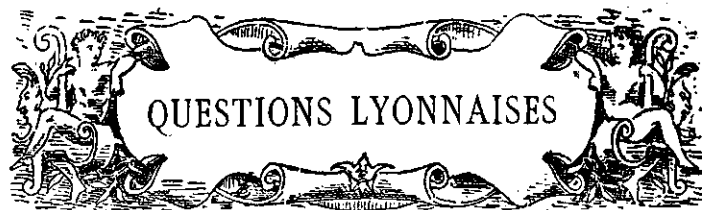
Celui-ci était formé de 500 kilogrammes de ciment pour 400 litres de sable et 800 litres de gravier. Le bétonnage du siphon a été commencé au point bas de l'ouvrage, puis pour-

suivi, de part et d'autre, par tronçons comportant l'emploi de trois moules s'avancant progressivement vers l'entrée et la sortie.

Au fur et à mesure de l'avancement du siphon, on recouvrait la canalisation de la couche de pierre sèche du drain, et l'on rétablissait le terrain dans son état primitif. Sur les points où le siphon émergeait du sol, on le recouvrait, au sommet, d'une couche de terre de 0 m. 60 d'épaisseur, raccordée au terrain environnant par des talus inclinés à 50 degrés sur l'horizontale.

Ce travail remarquable, autant par sa conception que par les détails d'exécution, a coûté 760.000 francs, soit 1.000 francs environ par mètre courant. A la mise en charge, qui eut lieu au milieu de l'année 1909, l'ouvrage s'est très bien comporté, et les infiltrations par défaut d'étanchéité ont été insignifiantes. C'est un nouveau succès à l'actif des constructions en béton armé, dont l'économie et la sécurité se trouvent encore démontrées dans cette application particulière d'un si grand intérêt.

DARYMON.



LA FONTAINE RENAISSANCE

de la montée du Chemin-Neuf

Il ne faudrait pas que notre désir d'embellissement de la Ville se borne à rechercher une ornementation moderne, qui ne suffirait certes pas à exciter la curiosité des étrangers, bien qu'elle doive contribuer pour une bonne part à l'attrait que doit exercer la ville sur les personnes de l'extérieur. Nous ne devons pas oublier que les visiteurs recherchent non pas ce qu'ils peuvent trouver dans toutes les villes modernes, mais ce qui constitue les particularités, et les raretés propres aux antiques cités. On est sur le point de restaurer la façade ouest de l'Hôtel de Ville : nous saurons sous peu quelle doit être l'étendue des dépenses qu'entraînera cette réparation tardive, qu'un entretien rationnel du monument aurait pu éviter. Il serait toutefois à désirer qu'on ne s'arrête pas en bonne voie et qu'on songe, à l'occasion, aux monuments secondaires, qui servent plus modestement à l'ornementation de la rue ; tel celui dont nous allons parler.

Il existe, au bas de la montée du Chemin-Neuf, une fontaine Renaissance qui, sans être un morceau capital d'architecture, n'en mérite pas moins quelques soins de conservation.

Si les vieux Lyonnais en connaissent l'origine, il y a gros à parier que beaucoup de ceux qui nous liront ignorent qu'avant d'être fontaine ce monument était un ex-voto édifié sur l'ancien pont du Change.

Grâce à l'obligeance de l'érudit M. Audin, auteur d'une *Bibliographie iconographique lyonnaise*, dont le premier volume, consacré aux portraits de personnages décédés, permet déjà d'apprécier les grands services que rendra ce précieux travail quand sera achevée la publication de l'ensemble de cet ouvrage, nous avons pu nous reporter aux diverses reproductions de cet édicule et aux études qui lui sont consacrées. Il nous paraît intéressant d'en résumer l'histoire, en quelques lignes empruntées à un article signé de Félix Desvernay et André Steyert, et publié dans *l'illustration* du 5 mai 1894.

Notre Exposition allait s'ouvrir : « A l'occasion de la solennité industrielle qui rassemble à Lyon les produits de

l'univers entier », le grand illustré parisien jugeait à propos de « faire défiler, en une vision rapide, les monuments, les curiosités, les coins pittoresques du vieux Lyon, aussi bien que les perspectives grandioses ou gracieuses qu'offre le Lyon moderne », et il nous consacrait un numéro presque entier avec plus de quarante vues de la ville et de ses monuments. Et voici de quelle façon il commentait un alerte croquis de la Fontaine du Chemin-Neuf :

« Anciennement, Lyon était périodiquement ravagé par la peste. Sous le règne de Louis XIII, l'épidémie revenant chaque année et devenant pour ainsi dire perpétuelle, le Consulat fit un vœu à la Vierge pour en être délivré. A la suite de ce vœu, — l'explique qui voudra, mais le fait est constant, depuis plus de deux siècles, — la ville ne fut plus atteinte d'aucune maladie épidémique. En accomplissement de leur vœu, nos magistrats municipaux firent ériger, sur la pile médiane du pont de Saône, un édicule abritant une statue de la Vierge. A la Révolution, la statue fut transportée et cachée dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, où elle se vénère encore. Quant à l'édicule, il fut transporté au bas du Chemin-Neuf. »

Pour ceux de nos lecteurs qui ne se contenteraient pas de cet exposé sommaire, nous renverrons à *la Construction Lyonnaise* qui, dans ses numéros de juillet, août et septembre 1887, publiait, sous la signature d'André Steyert, une étude dans laquelle sont reproduites les délibérations du Consulat, du 22 mars 1643 et du 21 décembre 1680, relatives à ce vœu et à sa rénovation, puis le traité entre le Consulat et Nicolas Bidaud, « m^e sculpteur audict Lyon », pour l'exécution d'une statue de la Vierge, en pierre de Pernes (1), et du piédestal de cette statue ; l'emplacement choisi était la terrasse du Change, contre le pilier central des Loges.

Puis, le 23 janvier 1659, le Consulat passait par-devant le notaire Jasserant une convention avec le sculpteur Mimerel pour l'exécution d'une statue en marbre, et, le 9 septembre suivant, un traité avec le même artiste pour la construction de la niche ou édicule qui devait l'abriter. Ce n'est que vers le milieu de 1662 que l'arche centrale du pont du Change fut désignée comme emplacement définitif.

L'étude de Steyert contient la suite des pièces relatives à ce monument et nous apprend que la statue de la Vierge, quoique en marbre blanc, tomba de vétusté et fut enlevée avec l'autel et l'inscription commémorative, et l'édicule subsista seul sur le pont du Change jusqu'en 1820.

Le devis des ouvrages à faire pour la reconstruction au bas du Chemin-Neuf, à la place de la fontaine qui y existait, de la niche de l'antique chapelle du pont du Change, avait été dressé par Louis Flachéron, architecte de la ville, approuvé le 24 août 1819 par le maire de Lyon, et le 15 mars suivant par le préfet du Rhône.

L'ensemble des travaux de reconstruction, avec les sculptures des bases et des chapiteaux des pilastres, la vasque de la nouvelle fontaine, exécutés par l'entrepreneur Bossan, s'est élevé à la somme de 920 francs. L'exécution de la frise et des modillons du fronton fut confiée au sculpteur Pératoni et coûta 160 francs.

Les numéros de *la Construction Lyonnaise* contiennent une vue de la fontaine dans son état en 1887, le pont du Change d'après le plan de Simon Maupin, l'ancienne chapelle dessinée par Cléric, et le plan des arches centrales avant la démolition de l'édicule en 1819.

Il y a vingt-trois ans déjà, on jugeait qu'une prompte restauration de ce monument était « indispensable pour empêcher la ruine, qui serait regrettable non seulement pour les arts, mais encore plus pour l'histoire de la cité, dont il rappelle une des époques les plus douloureuses de son existence ».

Sa décrépitude n'a fait que s'accroître depuis, faute de

l'entretien qu'on ne devrait ménager à aucun de ces vestiges d'art ou d'histoire locale. Il y a quelques années encore, on voyait dans le fond de la niche un mufle de lion servant à l'écoulement de l'eau ; à sa place, il n'y a plus maintenant qu'un trou béant. La vasque, effritée, ne tardera pas à être complètement anéantie ; les sculptures sont en partie mutilées par l'action du temps ou le stupide vandalisme des gamins, qui les prennent pour cible des projectiles que leur fournissent les pierres se détachant des diverses parties du monument.

L'adjoint aux Beaux-Arts, l'Administration municipale n'auraient-ils pas le devoir, de même que la Commission du Vieux-Lyon, si elle daignait se réveiller de sa léthargie, d'assurer la conservation de cette fontaine, et d'interdire au moins l'effroyable harnage d'affiches électorales ou autres qui la déshonorent, comme d'empêcher d'en faire un entrepôt d'ustensiles des employés de l'éclairage ?

Allons, Messieurs les Conseillers municipaux du Cinquième, songez parfois au patrimoine artistique de votre arrondissement, c'est peut-être un peu du domaine de vos attributions ; vos électeurs ne seront pas seuls à vous en savoir gré ; tous les Lyonnais qui s'intéressent aux choses d'art, dont nos modernes nous donnent si peu de spécimens, approuveront ce qui sera fait pour les conserver.

Cette fontaine n'est pas un trésor archéologique ; mais telle quelle, elle mérite bien qu'on ne la laisse pas se dégrader davantage. Pourrait-on, d'ailleurs, faire valoir une seule bonne raison pour permettre qu'elle disparaisse ?

A moins que ses origines, que nous venons de rappeler, ne soient un motif suffisant pour qu'au nom du progrès et de la raison elle soit vouée à la destruction !

HENRI SOILLU.

Monument Lyonnais à Jeanne d'Arc

Le 2 juin 1909 était fondé à Lyon, par l'Assemblée générale tenue dans la salle des Réunions Industrielles du Palais du Commerce, un Comité lyonnais du Monument et des Fêtes de Jeanne d'Arc, dans le but de faire ériger, sur l'une de nos places publiques, un monument à l'héroïne.

Le choix du Comité s'est porté sur la *Jeanne d'Arc libératrice* de Champigneulle. L'emplacement, que nous croyons définitivement adopté, est dans l'axe des rues et avenues faisant face à l'entrée principale de la gare des Brotteaux.

Par délibération du bureau du Comité lyonnais du Monument de Jeanne d'Arc, en date du 19 juillet 1910, il a été décidé d'ouvrir un concours entre tous les architectes de la ville de Lyon, pour le socle devant supporter la statue en bronze.

Cette œuvre contribuera à l'embellissement du quartier dont nous nous sommes déjà si souvent occupés. Nos lecteurs trouveront intérêt à connaître les conditions du concours et ce que sera l'ensemble de l'œuvre.

PROGRAMME

1^o Les architectes qui voudront y prendre part devront justifier de leur établissement à Lyon depuis 1908 au moins ;

2^o Ils devront se faire inscrire au siège du Comité, 22, rue Tramassac, ou faire connaître par lettre, au secrétaire du Comité, leur intention de participer au concours et de se conformer à toutes les conditions exigées ;

3^o Ils auront à fournir, sur les indications ci-dessous détaillées, le dessin d'un socle pour recevoir la statue de Jeanne d'Arc, dont le modèle, en réduction, est à leur disposition dans les magasins de M. Constant Sève, fondeur, quai des Célestins, 14, ou quai Tilsitt, 1.

Ce dessin sera à l'échelle de 1 centimètre par mètre, basé sur les dimensions qu'aura la statue en réalité, dimensions

(1) Pernes, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Carpentras (Vaucluse).

fournies par le fondeur et représentant le multiple de 6 de la statue existante.

Le dessin de cette statue, reproduction photo, est à leur disposition dans les bureaux de la *Construction Lyonnaise*, chez M. Constant Sève, ou au siège du Comité.

Dimensions de la statue :

A. — Base du petit socle de rochers sur lequel se trouve Jeanne d'Arc : 1 m. 19 sur 1 m. 10 de côté. Comme ce socle est assez mesquin, il sera élargi à la fonte par l'addition de morceaux de roches des deux côtés et qui seront égaux à la dimension qui existe entre le pied droit et la pointe extrême du rocher.

En fait, ce socle aura réellement 1 m. 48 sur 1 m. 10.

B. — Développement de la statue, de l'extrémité de la main gauche étendue à l'extrémité inférieure de la hampe de la bannière : 2 m. 38.

C. — Hauteur de Jeanne d'Arc, de la base du pied droit au sommet de la tête : 3 m. 50.

D. — Hauteur, de la base du petit socle de rochers à l'extrémité de la lance de la bannière : 6 mètres.

E. — Hauteur, de la base du petit socle de rochers au sommet de la tête : 3 m. 92 ; le petit socle aura, par conséquent, 42 centimètres.

Poids approximatif : de 960 kilogrammes à 1.120 kilogrammes, au minimum.

Le socle doit porter, comme inscriptions d'office et gravées en lettres dorées, sur le devant :

GLOIRE A JEANNE D'ARC

LIBÉRATRICE DE LA FRANCE

6 JANVIER 1412

30 MAI 1431

Sur la face opposée : la date de l'érection du monument et les raisons pour lesquelles il a été érigé, ainsi que les moyens employés pour son érection.

F. — Les matières à employer comme revêtement seront la pierre blanche la plus dure, polie, et le granit des Vosges, dit granit de Lorraine, en gris et rougeâtre. Comme maçonnerie d'intérieur et fondations, les matériaux d'usage à Lyon.

G. — L'emplacement du socle sera de 25 mètres carrés, soit 5 mètres de côté, ou, mieux en rapport avec la forme de la statue, 4 mètres sur 6 m. 25, *ad libitum*.

Le socle pourra être entouré d'une barrière dorée de 1 m. 75 de haut, ou bien de petits fûts en pierre réunis par une chaîne, ou bien de massifs de fleurs dans des entourages de pierre en soubassement.

Les deux faces libres de droite et gauche pourront recevoir le blason de Jeanne d'Arc, ses armoiries ou deux épisodes de sa vie, tels que : *l'apparition de saint Michel ; l'entrée à Orléans ; la prise au siège de Compiègne*.

Tous les projets de ceux qui prendront part au concours devront parvenir au siège du Comité, du 10 au 15 septembre prochain.

Une exposition publique aura lieu desdits projets.

Le Comité laisse à l'initiative des membres du concours la présentation d'un dessin en retour pour l'effet de la statue comme perspective.

D'autre part, il invite ceux qui le voudraient à faire la reproduction sommaire de leur projet en maquette, pour que l'on puisse y poser la statue existante, afin de mieux juger de l'effet.

Le Comité désire un monument artistique et de style en harmonie avec la belle inspiration de Champigneulle, afin de doter Lyon d'un chef-d'œuvre capable d'attirer les visiteurs et les étrangers.

RÉCOMPENSES. — Quatre prix sont créés :

Le premier prix exécutera le monument ;

Le second prix recevra, en espèces, 300 francs ;

Le troisième prix, 200 francs ;

Le quatrième prix, 100 francs.

Les œuvres couronnées resteront acquises au Comité.

Les sommes des prix seront versées dans les trente jours qui suivront les opérations du Jury.

Le socle admis pour l'exécution devra être complètement achevé dans le délai d'un an à dater du jour où l'ordre d'exécution sera voté par l'Assemblée générale des membres du Comité, une Assemblée générale étant de rigueur pour l'approbation des travaux du bureau du Comité.

JURY. — Le Jury du concours sera composé des membres du bureau du Comité, de trois architectes choisis par le bureau, de trois architectes choisis par ceux qui participeront au concours.

Les opérations auront lieu le dernier jour fixé pour la clôture de l'exposition, et par bulletin secret.

OBSERVATIONS. — Tous les projets devront être accompagnés d'un mémoire détaillé sur la dépense qu'exigera chacun d'eux, absolument livré, fini, au Comité, sans aucun aléa, avec l'indication des matériaux et leur cubage.

Le Comité se réserve, suivant le chiffre total qu'atteindra la souscription populaire ouverte pour concourir à l'érection du monument de Jeanne d'Arc, de diminuer ou d'augmenter les dimensions du projet couronné 1^{er} prix, suivant les ressources dont il disposera. Cette solution sera soumise à l'Assemblée générale, qui se réunira du 15 au 25 octobre prochain.

Nous prions tous ceux qui veulent prendre part au concours d'avoir à se faire connaître au plus tôt, afin de profiter des loisirs des vacances pour préparer le maximum artistique d'un monument de ce genre, sortant des banales pyramides ou des fûts sans style.

Aux jeunes architectes qui veulent se faire une réputation, de profiter de ce concours pour donner libre carrière à leur goût, à leur talent, à leur initiative, sans pourtant présenter un projet par trop coûteux, dont l'exécution ne serait plus pratique.

Rester dans la forme grave, de bon goût, agréable à l'œil et d'une dépense normale, suivant les matériaux à employer, est tout le plan à exécuter.

LES SUCCÈS

DE L'ÉCOLE RÉGIONALE D'ARCHITECTURE DE LYON

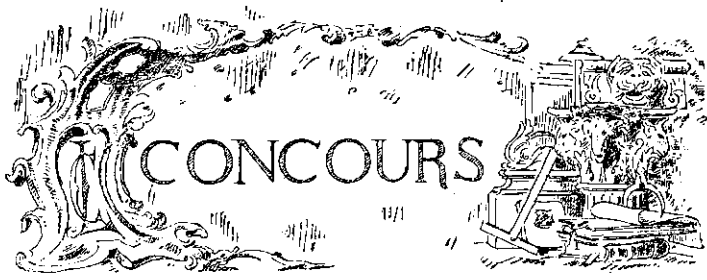
L'École régionale d'Architecture de Lyon continue de remporter, à l'École des Beaux-Arts de Paris, de brillants succès, qui font autant d'honneur aux lauréats qu'aux maîtres distingués, MM. Tony Garnier et Huguet, dont le zèle a su si bien et si rapidement faire réussir cette intelligente tentative de décentralisation artistique.

Le sujet du concours de construction générale était : *Un Théâtre*. Les huit projets envoyés furent récompensés et, de plus, des *Secondes Médailles* furent accordées à MM. TRÉVOUX, ROUX-SPITZ et GIROUD ; des *Troisièmes Médailles* à MM. REVOUX et MONCORGER, et des *Mentions* à MM. BOVIER, DUCHAMPT et GOSSELIN. Après ces résultats, passent en 1^{re} classe MM. Reux-Spitz, Giroud, Duchamp, Revoux.

Sur projet rendu ayant pour sujet : *Un Abri pour voyageurs en Algérie*, onze projets furent envoyés et onze *Mentions* furent accordées à MM. AUDOUL, TRÉVOUX, LAMBERT, FOREST, BOVIER, BERTHON, GOSSELIN, RIBOLLET, CHOMEL, BAJARD, CAMPANT.

Au concours d'admission à l'École des Beaux-Arts de Paris, ainsi qu'aux Ecoles régionales, sur 77 candidats, le 1^{er} en tête de liste est un Lyonnais, M. DUBOIN ; viennent ensuite, par ordre de mérite, Louis FAURE (15^e), CHAMPAVÈRE (31^e), PATRUZ (39^e), CHOLLET (47^e).

Ces résultats, tant à l'École qu'à l'admission, sont d'autant plus louables qu'ils sont remportés sur les Parisiens placés, en raison de leur nombre et de l'ancienneté des ateliers, dans des conditions plus favorables.



LYON

CANAL LATÉRAL AU RHÔNE

L'Office des Transports des Chambres de commerce du Sud-Est, 31, rue Ferrandière, à Lyon, organise un concours d'avant-projets de canal latéral au Rhône, au double point de vue de la navigation et de la force hydraulique.

Le concours doit porter principalement sur l'amélioration de la navigation entre Lyon et Arles.

Des récompenses seront décernées aux meilleurs projets : 20.000 francs au premier, 12.000 francs au deuxième, et 8.000 francs au troisième.

Le concours sera clos le 1^{er} juin 1911.

LYON

CONSTRUCTION DE MAISONS A BON MARCHÉ

— Résultats —

Le jugement de ce concours, que la *Construction Lyonnaise* a annoncé le 1^{er} mars dernier, a été rendu le 31 juillet. Le jury était composé de MM. Cahuzac, Chollat et Meysson, architectes ; Gros, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Rivoire, géomètre vérificateur ; Dr Lesieur, directeur du Bureau d'Hygiène ; Pétavitt et Buttin, président et trésorier de la Chambre syndicale des Entrepreneurs ; Pierre Robin, président du Comité de patronage des Habitations à bon marché.

Maisons collectives.

Pas de *Premier Prix*.

2^e Prix : Six cents francs et médaille d'argent, M. Pierre MARTINON, architecte à Lyon.

3^e Prix : Quatre cents francs et médaille d'argent, M. Adolphe SCHAEFFER, architecte à Lyon.

4^e Prix : Trois cents francs et médaille d'argent, M. Arthur CIMON, architecte à Lyon.

5^e Prix : Deux cents francs et médaille d'argent, M. Louis DONNEAUD, architecte à Lyon.

6^e Prix ex-aequo : Médaille d'argent, MM. Antoine FRANGIN et François BERNARD.

Maisons individuelles.

Premier Prix : Cinq cents francs et médaille de vermeil, M. Louis DONNEAUD, architecte à Lyon.

2^e Prix : Deux cent cinquante francs et médaille d'argent, M. Louis BERTHOUX, élève architecte.

3^e Prix ex-aequo : Médaille d'argent, MM. Adolphe SCHAEFFER et Pierre MARTINON, architectes à Lyon

L'exposition des projets aura lieu dans un local qui n'est pas encore désigné et sera incessamment porté par la voie de la presse à la connaissance du public et des intéressés.

GRAND PRIX DE ROME

— Résultats —

Le jugement du Grand-Prix de Rome a donné les résultats suivants :

Grand-Prix : M. JANIN, élève de M. Laloux, né en 1880. M. Janin avait obtenu le 1^{er} second Grand-Prix en 1905.

1^{er} second Grand-Prix : M. DEBAT-PONSAN, élève de M. Laloux, né en 1882.

2^e second Grand-Prix : M. CASTEL, élève de M. Bernier, né en 1886.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

La restauration de l'Hôtel de ville de Lyon.

Tout s'use sous l'action destructrice du temps : ce qui est arrivé naguère aux muses de pierre du Grand-Théâtre arrive maintenant aux statues des frontons de l'Hôtel de Ville et aux ornements du campanile. De temps en temps des fragments se détachaient pour se briser sur le sol. Pour cette raison voyons-nous, depuis quelques jours, des échafaudages le long des façades et des barricades de chaque côté du porche, pour protéger le public.

Nous les verrons longtemps, nous avons lieu de le croire, car la restauration qui s'impose est à faire complètement.

Après grattage, on a reconnu que la pierre était entièrement effritée. D'où suspension des travaux, pour entamer des pourparlers avec la Commission des Monuments historiques.

Actuellement, il n'y a encore rien de décidé. La Ville peut-elle prendre à sa charge des travaux de cette importance ? Les 100.000 francs prévus pour la réparation des façades sur l'emprunt des 35 millions ne le lui permettent pas.

Récompenses de l'Association provinciale des Architectes français.

Au Congrès de Nîmes, l'Association provinciale des Architectes français a distribué les récompenses annuelles, dont les suivantes intéressent notre région :

Médaille d'or, à une longue carrière de talent et de dignité professionnelle, M. Eric BUYRON, de Marseille, né le 8 septembre 1837 à Denicé (Rhône), président honoraire de la Société des Architectes des Bouches-du-Rhône, architecte honoraire du département.

Médaille d'argent, M. Paul NOÉ, employé depuis 1885 dans les bureaux de M. Saint-Ginest, architecte du département à Besançon.

Concours d'élèves : *1^{er} prix*, M. Louis LINDER, élève de M. Boutterin, architecte à Besançon. — *2^e prix*, M. Gaston-Charles-Louis TRÉANT, élève de M. Boutterin, architecte à Besançon. — *Mention*, M. Louis LAVIE, élève de M. L. Raynaud, architecte à Clermont-Ferrand.

Élèves des Ecoles régionales d'architecture : *Médailles de bronze*, M. DUCHAMPT, 12 valeurs, et M. MONCORGER, 12 valeurs, élèves de l'Ecole régionale de Lyon.

Les succès de nos compatriotes à Paris.

Nous sommes heureux d'enregistrer les succès qu'a remportés à Paris un de nos jeunes compatriotes, M. Gabriel DEVERAUX, né à Lyon le 29 mai 1887, fils de M. A. Deveraux, ancien juge au Tribunal de commerce, qui s'est fait dans l'art de l'ameublement et de la décoration des appartements une réputation méritée.

Après un an de préparation au cours Chiffot, à Paris, M. Gabriel Deveraux était admis à l'Ecole des Beaux-Arts, atelier Paulin, en janvier 1906. Passé en 1^{re} classe en octobre 1909, il obtenait la 2^e médaille au concours d'archéologie de juin 1910 ; il vient de remporter la 1^{re} médaille en juillet dernier.

En même temps, il faisait de la pratique et travaillait chez Râteau, architecte, à la décoration de l'Hôtel Majestic et des Magasins Thifani, place de l'Opéra.

Ces succès nous font bien augurer de l'avenir du jeune artiste, et nous espérons le voir contribuer à l'œuvre d'embellissement de notre ville, à laquelle le public et la presse prennent depuis quelque temps le plus vif intérêt.

Les récompenses aux ouvriers du bâtiment.

Nous savons l'intérêt que portent nos lecteurs, architectes et entrepreneurs, aux collaborateurs méritants que la Société Académique d'Architecture, secondée par les Pouvoirs publics, par la Chambre de commerce, par la Chambre syndicale des Entrepreneurs, et par de généreux donateurs, récompense chaque année, pour leurs longs services ou leurs

capacités professionnelles. Nous croyons utile de rappeler qu'il y a lieu de faire les propositions ou de signaler les candidats, sans attendre la fin de l'année. La Commission s'impose une tâche considérable, pour se rendre compte des mérites de ceux qui sont proposés, pour enquêter sur leur valeur et rédiger son rapport : chacun aura à cœur de la seconder. Nous engageons vivement nos lecteurs ayant des candidatures à proposer à s'adresser, dès maintenant, à la Commission de la Société Académique d'Architecture de Lyon.

Coups de bois des Domaines.

Voici, pour la région, les dates auxquelles auront lieu les ventes de coupes de bois dans les forêts de l'Etat :

RHÔNE. — *Beaujeu*, 6 octobre.

ISÈRE. — *Saint-Marcellin*, 4 octobre ; *Crémieu*, 5 octobre ; *Vienne*, 8 octobre ; *la Mure*, 10 octobre ; *Grenoble*, 11, 12 et 13 octobre.

LOIRE. — *Pélussin*, 26 septembre ; *Montbrison*, 28 septembre ; *Saint-Etienne*, 29 septembre ; *Saint-Bonnet-le-Château*, 30 septembre ; *Roanne*, 1^{er} octobre.

AIN. — *Nantua*, 19 septembre ; *Gex*, 21 septembre ; *Belley*, 23 septembre ; *Bourg*, 24 septembre.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Autun*, 16 septembre ; *Louhans*, 26 septembre ; *Chalon*, 27 septembre ; *Charolles*, 30 septembre ; *Mâcon*, 1^{er} octobre.

Le Commerce des Chaux et Ciments en Espagne.

L'Office national du Commerce extérieur vient de recevoir, du Consul de France à Malaga, des monographies relatives au commerce des chaux et ciments dans la région de Malaga, et qui contiennent, en dehors des renseignements généraux et aperçus d'ensemble sur les débouchés offerts à ces articles, sur la concurrence étrangère, l'indication des principales maisons importatrices auxquelles les négociants français pourraient faire des offres, ainsi que les noms d'agents susceptibles de les représenter.

Ces documents sont tenus à la disposition des intéressés français, pour être consultés sur place, tous les jours non fériés, de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures, à l'Office national du Commerce extérieur (2^e service), 3, rue Feydeau, Paris (2^e).

Des extraits de ces rapports pourront également être adressés aux maisons établies dans les départements qui en feront la demande.

Hospices civils de Lyon.

Masse n° 106. Terrain à vendre. — Limites : Au nord, terrain vendu à MM. Lombard et consorts ; au levant, la rue Pierre-Corneille ; au midi, la rue de la Part-Dieu ; au couchant, la rue Molière.

Ce terrain, divisé en cinq lots, devra être construit sur une profondeur de 15 m. 50, et comportera une cour centrale de 700 mètres carrés environ.

La surface de la partie à construire est, approximativement, de 1.642 mètres carrés.

Pour tous renseignements et offres, s'adresser au Bureau des Domaines des Hospices, 56, passage de l'Hôtel-Dieu.

Changement de domicile.

A partir du 20 juillet, M. Joannès MALLET a transféré son cabinet d'architecture 7, rue Cuvier (cabinet de 2 à 4 heures, lundi, mercredi, vendredi).

A vendre d'occasion.

On céderait dans de bonnes conditions un exemplaire de la *Monographie de l'Hôtel de Ville de Lyon*, par Tony DESJARDINS, architecte en chef de la Ville de Lyon, 1870. — S'adresser à M. Ch. Bergier, 69, rue du Quatre-Août, Villeurbanne.

Le progrès.

Oh ! la plume qui crache et qu'il faut remplacer en se salissant les doigts ! L'encre qui s'épaissit dans l'encrier et qu'il faut changer ! N'est-ce pas une attention charmante

que de supprimer ces désagréments, en offrant à ses amis un *Onoto*, ce porte-plume réservoir qui n'a pas besoin du malencontreux compte-gouttes, et qu'on peut porter dans n'importe quelle position, sans crainte de la moindre tache d'encre.

L'IMMEUBLE LAROUSSE

BOULEVARD DU NORD

En sortant du Parc par la porte de la rue Tête-d'Or, le promeneur voit à sa gauche une élégante construction, récemment élevée au coin de cette rue et du boulevard du Nord. Le recul est largement suffisant pour que les deux pignons sur l'une et l'autre voie produisent leur impression. La toiture en ardoises, haute et mouvementée, attire et retient le regard. Entre les pignons, couronnant les bow-windows des ailes, se profile le toit du pan coupé. Celui-ci, en retrait, paraît, à cette distance, être plus bas que ceux-là ; de cet heureux effet de perspective, il résulte un charme séduisant, en même temps que, par ce fait, la maison acquiert une majesté des plus imposantes.

A mesure qu'on approche, les pignons dominant de moins en moins la crête du rampant de la partie médiane ; cela nous conduit à penser que l'étage mansardé est uniformément à la même hauteur, et qu'aucune place n'a été sacrifiée à l'esthétique. Du reste, ici et là, oculus et fenêtres en lucarnes indiquent que des chambres de domestiques alternent avec les greniers, et que tout l'emplacement a été utilisé. C'est aussi l'exacte vérité.

Voilà donc le plus grand effet possible produit avec le moyen le plus simple. De la grâce, une allure de château, une beauté architecturale sur cette sortie du Parc : tout cela obtenu par une savante disposition des plans, par une grande habileté de métier. L'épure ne permettait pas de prévoir le résultat. Il fallait voir dans l'espace ce qui adviendrait. Certes, la tâche d'amener de la vie et du brillant par le froid calcul offrait certaines difficultés. Eh bien, on les oublie, quelque angoissantes fussent-elles, en présence du succès réalisé, même elles ne percent pas sous la simplicité de l'œuvre. La simplicité n'est-elle pas le vernis des maîtres ? Aussi devons-nous rendre hommage au talent de l'architecte, M. Thoubillon, pour la sensation d'art ressentie en contemplant l'œuvre qu'il a créée.

Séduit par la toiture, que les hommes du métier apprécieront à sa juste valeur, le regard se plaît à suivre les façades dans lesquelles alternent les lignes sévères, les rotondités gracieuses, les larges saillies. Là, aucun luxe tapageur, une décoration sobre et de bon goût, quelques motifs de sculpture réservés à la parure de la partie supérieure, des assises empruntant leur robustesse au granit et à la pierre de Trept en bosselage, que plus tard masqueront des massifs de verdure, — le plus bel ornement d'un édifice, selon Charles Garnier. — A cette heure, où la blancheur de la pierre accuse le neuf, les façades ne sont pas achevées. C'est un grand dommage causé par la grève des maçons que cette interruption de travaux. Mais le travail vient de reprendre, et bientôt le perron de l'entresol complètera le plan de la construction. Alors l'ensemble apparaîtra tel qu'il a été conçu. A travers la grille du jardinet, sur lequel a vue le pan coupé, on distinguera le perron surmonté de sa marquise, le cordon en granit d'Oullins, au ton bleuâtre, qui sépare le sous-sol des étages, enfin les balustres en pierre des fenêtres de l'entresol.

Tout à la fois hôtel particulier et maison de rapport, cette maison a été construite dans ce double but, et elle est déjà louée et en partie habitée.

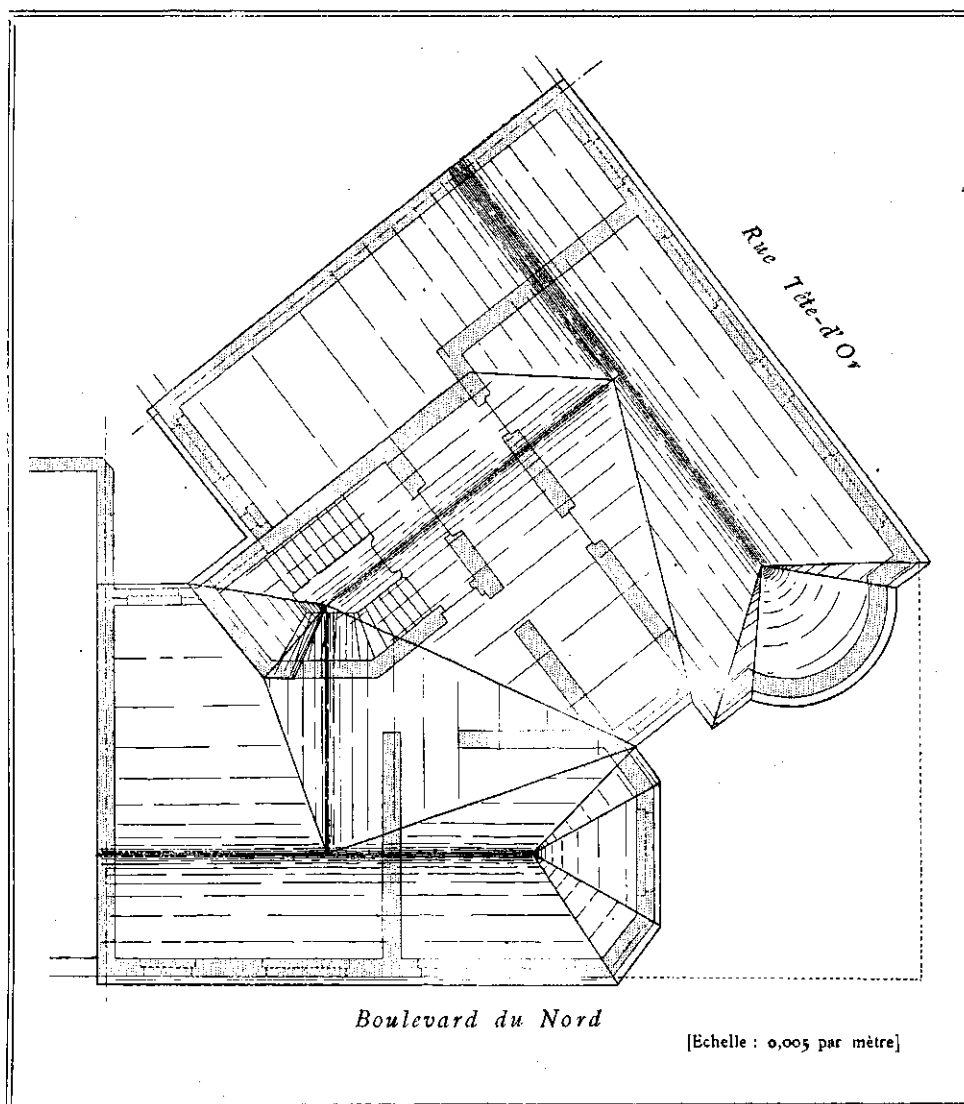
Quant à la décoration, où aucun style classique n'a été copié servilement mais dont l'éclectisme est ingénieux, elle

contient de charmants détails : guirlandes de feuillage soulignant les ouvertures, frise artistique, médaillons portant les initiales du propriétaire et encadrant les balcons des étages. Malgré maints arrangements heureux et agréables, l'ensemble conserve une certaine rigidité voulue ; on le dirait taillé à coups de hache. Mais à l'intérieur, c'est la grâce des boudoirs de petite maîtresse, c'est le confort poussé au dernier degré de la perfection. A chaque étage, le palier fait saillie sur la cage de l'escalier en formant ainsi balconnet, et elle me paraît remarquable la distribution des appartements

chambres sur le boulevard du Nord ; il n'y a que la cuisine, les water-closets de maîtres et de domestiques et une toilette qui soient sur cour. Cela explique la richesse de lumière et d'air.

Les salles de réception se trouvent en enfilade à l'aide de grandes portes vitrées se terminant par le haut en anse de panier ; chacune donne sur le corridor, sorte de galerie, également par une porte vitrée.

Les chambres à coucher et salles de bains, sur le boulevard du Nord, sont desservies par un corridor éclairé par la



IMMEUBLE, BOULEVARD DU NORD, A LYON : PLAN DE TOITURE

Architecte, M. X. THOUBILON

ments, la même pour les quatre étages, à quelques modifications de placards près, — ceux-ci dans les chambres, ceux-là dans le couloir.

Un large corridor dans l'axe de l'allée du Parc, qui semble le prolonger, sépare les salles de réception de l'appartement intime. Je regrette fort de ne pas reproduire le plan, mais je veux suppléer à cette lacune par une analyse exacte.

Le propriétaire, M. Larrousse, directeur du Crédit Foncier à Lyon, ne m'en tiendra pas rigueur, je l'espère, lui qui m'a fait visiter lui-même, avec une bonne grâce exquise, l'appartement du 2^e étage, qu'il s'est réservé. Qu'il me soit permis, en cette occurrence, de constater que notre ville est capable de retenir ceux qui la connaissent ; l'installation définitive de M. Larrousse en est une preuve.

Sur un terrain triangulaire, dont le sommet se dirige vers le Parc, toutes les pièces sont en façade : le grand salon, le petit salon, la salle à manger sur la rue Tête-d'Or, quatre

lumières venant sous un angle de 45 degrés de la fenêtre du corridor d'entrée.

Il y a parfois des choses qui procurent grande satisfaction à ceux qui les ont faites, j'allais dire des trouvailles, ce qui est le mot propre. Ainsi, pour l'architecte, c'est l'éclairage de ce corridor qui ne contient aucune ouverture, c'est pour le propriétaire le choix de l'emplacement de sa maison, qui possède en vérité tous les avantages du voisinage du Parc, sans en avoir les inconvénients.

Je n'en finirais pas si je disais tout ce qui m'a charmé au cours de ma visite, je me borne à signaler l'extrémité du triangle occupée par le jardin, et l'intérieur du triangle, où est logé l'escalier éclairé par des ouvertures sur la courette.

Je disais plus haut les deux parties de l'appartement ; cela n'est pas exact, car une troisième partie vient s'y ajouter, indépendante des deux premières et fermée par une porte vitrée à l'extrémité du grand corridor : celle de la cuisine,

des offices et d'un bureau-bibliothèque à deux entrées, l'une par le service, l'autre par la salle à manger.

Les collaborateurs de l'architecte sont :

MM. Rouchon et Desseuve fils, pour la maçonnerie ;
Jacquignon, pour la charpente ;
Brizon, pour la serrurerie ;
Guillermaz, pour la menuiserie ;
Sapanet, pour la plâtrerie-peinture ;
Cave, pour la sculpture ;
Mallet, pour les ciments ;
E. Flachet, pour la décoration intérieure ;
Gautier, pour la plomberie.

La pierre dure a été fournie par MM. Bioussy et Cie, la pierre blanche par M. Motte.

A. TUOTIOP.

PALMARÈS

de l'École nationale des Beaux-Arts de Lyon

Prix de Paris : Mlle PALLUIS et M. LERICHE.

Prix d'honneur : Mlle Alice MALBERT.

Bourse de voyage (1.500 francs. Prix de la Chambre de Commerce) : M. ROGNIAT.

Fondations : Prix Bellemain : M. BOVIER. — Prix Muthuon : M. BERNARD. — Prix Miaudre-Guetty : M. BONNET. — Prix Dufraigne : M. FIARD. — Prix Cécile Prost : M. BERTOLA. — Livrets décernés par la Société Lyonnaise des Anciens Elèves : MM. SERVANT, VERLOT, BRANGER, Mlle TESTON, M. JOURNOUD.

Peinture (1^{re} division). — Pas de 1^{er} prix. — Rappel de 1^{er} prix : M. BERNARD. — Rappel de 2^e prix : Mlle PALLUIS. — 2^e prix : M. SERVANT.

Portrait dessiné : 1^{er} prix : M. SERVANT ; 2^e prix : Mlle PALLUIS. — 2^e division. 1^{er} prix : Mlle PETIT ; 2^e prix : Mlle TESTON.

Portrait peint : 1^{er} prix : Mlle A. MALBERT ; 2^e prix : M. FONTAINE.

Esquisses de l'année : 1^{er} prix : Mlle PALLUIS ; 2^e prix : Mlle TESTON.

Sculpture. — Rappel de prix : M. DESCOMBES ; 1^{er} prix : M. GRANGER ; 2^e prix : M. BONNET.

Architecture. — 1^{er} prix : M. VERLOT. — Prix de la Société Académique d'Architecture : M. VERLOT.

Fleur. — Section de peinture. 1^{er} prix : M. DIDIER. — Section de gouache. 1^{er} prix : M. CESCHINO. — 2^e division. 1^{er} prix : M. JOURNOUD. — Mise en carte. 1^{er} prix : M. PONCHON.

Art décoratif. — Dessin. 1^{re} division. 1^{er} prix : M. ROGNIAT ; 2^e prix *ex-æquo* : Mlles MALBERT et TESTON. — Aspirants : 1^{er} prix : M. FALCON DE LONGEVIALLE ; 2^e prix : M. JOURNOUD.

Modelage appliqué à l'art décoratif. — Division spéciale. — Rappel de prix : M. FIARD ; 1^{er} prix : M. BONNET. — Première division : 1^{er} prix : Mlle TESTON ; 2^e prix *ex-æquo* : Mlle MALBERT et M. ROGNIAT.

Modèle vivant. — 1^{er} prix : M. LAMARCHE ; 2^e prix : M. FALCON DE LONGEVIALLE. — Croquis. Prix : M. LAMARCHE.

Anatomie. — Sculpture. 1^{er} prix : M. BONNET ; 2^e prix : M. FIARD.

Dessin. — Première division. 1^{er} prix : M. SERVANT ; 2^e prix *ex-æquo* : Mlles MALBERT et TESTON. — Deuxième division. Prix : M. FALCON DE LONGEVIALLE.

Stérotomie. — 1^{er} prix : M. VERLOT.

Histoire de l'art. — Architectes. 1^{er} prix : M. VERLOT. — Peintres. 1^{er} prix : M. LAMARCHE ; 2^e prix : Mlle PETIT. — Concours oral. 1^{er} prix : M. LAMARCHE ; 2^e prix : M. CARRY.

Classe de Bosse supérieure. — Figure. 1^{er} prix : Mlle CHOREL ; 2^e prix : Mlle RAILLON. — Ornement. 1^{er} prix : Mlle CHOREL ; 2^e prix : Mlle RAILLON.

Classe de Bosse élémentaire. — Prix : M. FERRÉOL. — Croquis. Prix : M. CONRAD.

Dessin géométral. — Prix : M. ISSARTIER.

TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

ALPES-MARITIMES. — MM. Delserre et Civalieri, architectes à Nice, ont dressé les plans de construction d'un groupe scolaire à *Contes*.

ALLIER. — La ville de *Moulins* a affecté un crédit de 30.000 francs à l'agrandissement du groupe scolaire de la rue des Garceaux. — M. Giraud, architecte à Moulins, a établi les plans et devis, s'élevant à 323.873 francs, pour la construction d'une école supérieure à *Vichy*.

DRÔME. — La ville de *Romans* a affecté 290.000 francs à la construction et l'amélioration de groupes scolaires, et 260.000 francs à des travaux de voirie.

HAUTE-LOIRE. — On doit prochainement établir une fontaine publique à *Langeac*.

LOIRE. — Les travaux suivants sont projetés à *Roanne* : agrandissement de l'école de filles de la rue Paul-Bert (50.000 francs) ; construction d'un égout collecteur quai du Bassin (300.000 francs) ; construction d'une digue sur la rive gauche de la Loire (60.000 francs).

PUY-DE-DÔME. — Des réparations vont être entreprises à l'école de *Loubeyrat*. — La commune de *Ravel* va faire exécuter des travaux pour l'adduction d'eau potable.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX A LYON

29 Juillet 1910	DROITS D'ACCISE EN SUS des 100 kil.	
Cuivre en lingots affiné	152 50	162 50
— en planche rouge	188 »	190 »
— — jaune	157 50	162 50
Étain Banks en lingots	402 50	407 50
— Billiton et détroits en lingots	397 50	402 50
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumon	39 »	40 »
— ouvre : tuyaux et feuilles	42 »	43 »
Zinc refondu 2 ^e fusion	56 »	57 »
— laminé en feuilles. Vieille montagne	75 »	76 »
— — — Autres marques	72 »	73 »
Nickel brut pour fonderie	550 »	» »
— laminé	600 »	» »
Aluminium brut pour fonderie	210 »	220 »
— laminé	330 »	400 »
Fer laminé 1 ^{re} classe	20 50	21 »
Fer à double T, AO	21 50	22 »
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus	22 50	23 »

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 9 au 23 juillet 1910.

Chemin de Gerland, 51. Hangar. Propr., M. Perroudon, directeur des Magasins généraux de Lyon-Guillotière. Entrep., M. Pierre Nony, chemin de la Colombière, 9.

Chemin du Greillon, 3. Hangar. Propr., Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Chemin de la Vitriolerie, 44. Bâtiment. Propr., Manufacture lyonnaise des matières colorantes.

Rue Saint-Eusèbe, 11. Maison. Propr., M. Curny, architecte, rue Paul-Bert, 351.

Rue Paul-Bert, 314. Hangar. Propr., M. Pouchoy.

Rue Paul-Bert, 279. Maisonnette. Propr., Société la Boule française.

Rue de l'Eternité. Exhaussement d'un bâtiment. Propr., M. Berliet. Entr., M. Tauty, rue Tronchet, 9.

Chemin des Culattes. Maison. Propr., M. Charroin, chemin de la Vitriolerie, 23. Arch., M. Santu, quai Saint-Vincent, 28.

Place du Bachut. Maison. Propr., M. Pinet.

Cours Vitton, 80. Hangar. Propr., M. Pillon, rue Dedieu, 65. Arch., MM. Lanier et Bonnamour, rue de l'Hôtel-de-Ville, 55.

Route de Vénissieux, 130. Maison. Propr., M. Boscarolo. Arch., M. Cumin, route de Vénissieux, 39.

Rue Littré. Maison. Propr., M. Perrachon, rue de la Pyramide, 58. Arch., MM. Robert et Chollat.

Rue Littré. Maison. Propr., M. Molin, rue Basses-Verchères, 31 bis. Arch., MM. Robert et Chollat.

Route d'Heyrieu, 236. Bâtiments industriels. Propr., MM. Coignet et C^{ie}.

Rue Pasteur, 62. Ecole libre. Propr., Société immobilière du quartier de l'Université, quai Claude-Bernard, 39. Entrep., M. Jangot, 18, rue Servient.

Avenue de Saxe, 201. Maison. Propr., M. Chaniol. Entr., M. Leclerc, rue Cuvier, 124.

Chemin Villion, 90. Maison. Propr., M. Terrasson.

Chemin Saint-Maximin, 17 bis. Maison. Propr., M. Reynaud. Arch., M. Gautier, rue Childebert, 17.

Chemin Feuillat, 54. Maison. Propr., M. Gazagnon.

Rue Monibernard, 10. Hangar. Propr., M. Bayet, 10, rue Montbernard.

Rue Cité-Part-Dieu, 16. Hangar. Propr., M. Sylvestre, rue Cité-Part-Dieu, 18. Arch., M. Laurençon, cours Gambetta, 12.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Alpes-Maritimes. — 9 juillet. — *Mairie de Nice.* — Réadjudication de l'entreprise de fourniture et d'installation d'un monte-charges et de moteurs électriques à la Manutention militaire de Nice. Adjud., M. Bernheim, 6, place de la Liberté, à Nice, au prix forfaitaire de 6.455 fr.

Alpes-Maritimes. — 19 juillet. — *Mairie de Nice.* — Service du génie. Travaux à exécuter dans la place de Nice, pour la démolition et la reconstruction de locaux de l'infirmerie vétérinaire de la caserne Auvare, pendant l'année 1910. 1^{er} lot. Terrassements, maçonneries, pavages, empierrements, couvertures, carrelages, ciments. Montant, 54.100 fr. Soumissionnaires : MM. L. Torte, 2 p. 100. — T. Comte, 5 p. 100. — L. Laugier, 6 p. 100. — B. Fighiera, 15 p. 100. — F. Wœlfle, 20 p. 100. — J. Romagnan, 22,50 p. 100. — Adjud., M. Antoine Grant, avenue Joseph-Garnier, à Nice, 25 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Charpentes, menuiseries. Montant, 9.630 fr. Soumissionnaires : MM. G. Signoret, 7 p. 100. — L. Laugier, 9 p. 100. — F. Bonfils, 10 p. 100. — D. Michel, 11 p. 100. — Adjud., M. Octave Faraut, rue Raspail, à Nice, 21 p. 100 de rabais.

Ardèche. — 18 juillet. — *Sous-préfecture de Largentière.* — Travaux sur chemins. — 1^{er} lot. Chemin de grande communication n° 2, de Saint-Sauveur-de-Montagut au Béage. Construction d'une chaussée sur 3.700 mètres. Montant, 12.500 fr. Reporté à une date ultérieure. — 2^e lot. Lagorce. Chemin n° 8. Construction sur 1.938 m. 80. Montant, 18.350 fr. Soumissionnaires : MM. Girard, 1 p. 100. — Lafont, 4 p. 100. — Chambon, 13 p. 100. — Adjud., M. Nury, à Labégude, 14 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Lanarce. Chemin n° 3. Construction sur 2.805 m. 09. Montant, 26.220 fr. Soumissionnaires : MM. Girard, Vialle, prix du devis. — Adjud., M. Molin, à Issarlès, 11 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Laval-d'Aurelle. Chemin n° 1. Construction sur 1.629 m. 80. Montant, 21.500 fr. Adjud., M. Vialle, au Thor (Lozère), 2 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Prades. Chemins n°s 31 et 34. Construction sur 2.154 m. 40. Montant, 27.000 fr. Soumissionnaires : MM. Moulin, 1 p. 100. — Girard, 2 p. 100. — Abrial et Labrot, 7 p. 100. — Nury, 9 p. 100. — Adjud., M. Bernard-Maclin, à Lalevade-d'Ardèche, 14 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Vernon. Chemin n° 4. Construction sur 669 m. 90. Montant, 6.200 fr. Soumissionnaires : MM. Tourrel, 3 p. 100. — Raphanel, 5 p. 100. — Nury, 7 p. 100. — Sarreméjeanne, 11 p. 100. — Bertrand, 11 p. 100. — Chambon, 12 p. 100. — Adjud., M. Pouchère, à Vernon, 14 p. 100 de rabais.

Basses-Alpes. — 7 juillet. — *Mairie de Condamine.* — Service du génie. Travaux à exécuter sur devis dans la place de Tournoux pour la réfection de plancher en chêne. Lot unique. Menuiserie, charpente, peinture. Montant, 6.300 fr. Adjud., Mme Marie Basset, à Gap (Hautes-Alpes), 14 p. 100 de rabais.

Basses-Alpes. — 9 juillet. — *Préfecture.* — Route nationale n° 207, d'Avignon à Nice. Construction d'un pont métallique à deux travées de 56 m. de portée chacune, sur l'Asse. — 1^{er} lot. Terrassements et maçonneries. Montant, 60.000 fr. Adjud., M. Grandjean, à Grenoble (Isère), 3 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Partie métallique. Montant, 128.000 fr. Adjud., M. Marion, à Bellegarde (Ain), 16 p. 100 de rabais.

Doubs. — 21 juillet. — *Besançon.* — Service du génie. Travaux à exécuter sur devis pour la construction de bâtiments à la caserne Charmont. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonneries, plâtrerie, ciment, béton armé, pavages, carrelages, poterie, asphaltage, empierrements, etc. Montant, 48.980 fr. Soumissionnaires : MM. Borgneta, 10 p. 100. — Veuve L. Pateu, 10 p. 100. — A. Sourieux, 10 p. 100. — M. Lavaud, 9,90 p. 100 d'augmentation. — M. P. Fauger, prix du devis. — MM. N. Marcellin, 1 p. 100. — I. Micciollo, 2 p. 100. — E. Burtcher, 2 p. 100. — P. Denis, 2,70 p. 100. — Adjud., M. Louis Ollier, 5,80 p. 100 de rabais. — 2^e, 3^e et 4^e lots. Non adjugés. — 5^e lot. Armoires métalliques individuelles de soldats. Montant, 16.000 fr. Soumissionnaires : MM. E. Pralong, 5 p. 100. — A. Fricotteaux, 50 p. 100 d'augmentation. — M. J. Grandperrin, prix du devis. — MM. P. Jeannot, 0,10 p. 100. — H. Baudère, 5 p. 100. — G. Cavenne, 6 p. 100. — E. Baulard, 8 p. 100. — Hugenschmidt, 8 p. 100. — C. Beucher, 12,40 p. 100. — H. Hausmann, 13 p. 100. — E. Cardot, 15,10 p. 100. — J. Cantois, 18,10 p. 100. — Adjud., M. Paul Longchamp, 26,10 p. 100 de rabais.

Drôme. — 18 juillet. — *Mairie de Valence.* — Cartoucherie de Valence. Construction d'un bâtiment comprenant : terrassements, maçonnerie, charpente en fer et serrurerie, menuiserie, zinguerie, peinture et vitrerie. Montant, 16.555 fr. 33. Soumissionnaires : M. Gay, prix du devis. — MM. Deber-

nardi, 1 p. 100. — A. Collot, 1,80 p. 100. — E. Collot, 2,15 p. 100. — Thorame, 3 p. 100. — Pouyade et Labbe, 5,50 p. 100. — Adjud., M. Vélas, à Valence, 7,10 p. 100 de rabais.

Gard. — 12 juillet. — *Préfecture.* — Travaux à exécuter à l'hôtel de la préfecture du Gard. — 1^{er} lot. Création d'un nouvel accès aux tribunes de la salle de délibérations du Conseil général. Maçonnerie, plâtrerie, menuiserie, serrurerie. Montant, 2.990 fr. 40. Non adjugé. — 2^e lot. Translation des water-closet desservant les locaux du Conseil général. Maçonnerie, plâtrerie, menuiserie, serrurerie, zinguerie, peinture et vitrerie. Montant, 1.496 fr. 90. Non adjugé.

Hautes-Alpes. — 20 juillet. — *Génie de Gap.* — Construction d'un casernement pour un bataillon d'infanterie à Barcelonnette. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonnerie, ciment, béton armé, plâtrerie, asphaltage, pavages, carrelages, empierrements, couverture en tuiles mécaniques, y compris les lattes. Montant, 900.000 fr. Adjud., MM. Bessiron et Mouret, 11, rue de Sault, à Grenoble, 3 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Charpente en bois, placiers, menuiserie avec la petite quincaillerie, ameublement en bois. Mont., 130.000 fr. Adjud., Mme Marie Basset, 8, avenue de Veynes, à Gap, 10 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Ferronnerie, ameublement en fer, plomberie, zinguerie, fontainerie, conduites d'eau. Montant, 85.000 fr. Adjud., M. Jean Héral, rue des Deux-Frères, à Béziers, 27,10 p. 100 de rabais.

Haute-Savoie. — 8 juillet. — *Mairie d'Annecy.* — Travaux communaux. exhaussement de la loge du gardien du cimetière. Montant, 5.873 fr. 82. Soumissionnaires : MM. C. Tissot, 6 p. 100. — L. Murgier, 8 p. 100. — Adjud., M. Lucien-Pierre Vellu, à Saint-Pierre-de-Rumilly, 9 p. 100 de rabais.

Haute-Savoie. — 17 juillet. — *Fromagerie d'Eloise.* — Agrandissement d'une fromagerie et construction d'une porcherie. Montant, 15.000 fr. Soumissionnaires : M. Céroni, 3 p. 100 d'augmentation. — M. Comole, prix du devis. — MM. Duborgel, 2 p. 100. — Cuvet, 2 p. 100. — Verréard, 2,50 p. 100. — Adjud., M. Gallaby, à Eloise, 6 p. 100 de rabais.

Isère. — 9 juillet. — *Préfecture.* — Travaux sur chemins. Chemin de grande communication n° 26. Reconstruction d'une partie du mur de soutènement entre les points kilométriques 79.700 et 79.738 sur 38 m. 40. Montant, 2.000 fr. Soumissionnaires : MM. F. Meunier, 1 p. 100. — J.-M. Glandat, 2 p. 100. — Adjud., M. Auguste Brun, 61, rue Thiers, à Grenoble, 3 p. 100 de rabais.

Isère. — 23 juillet. — *Mairie de Pont-Evêque.* — Construction d'une école de filles et d'une école enfantine. Montant, 47.377 fr. Soumissionnaires : M. L. Durand, 15 p. 100 d'augmentation. — M. G. Gerbe, prix du devis. — Adjud., Association coopérative ouvrière « Les Menuisiers de Vienne », rue Cuvier, 20, à Vienne, prix du devis.

Isère. — 24 juillet. — *Mairie de Séchillienne.* — Travaux communaux. 1^{er} Réparations à l'église et au presbytère. 2^e Etablissement de bassins et bornes-fontaines. — 1^{er} lot. Maçonnerie. Montant, 6.290 fr. Adjud., M. Louis Brugnoli, à Séchillienne, 18 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Charpente, serrurerie, zinguerie. Montant, 9.250 fr. Adjud., M. Alphonse Jourdan, à Vizille, 21 p. 100 de rabais.

Loire. — 16 juillet. — *Mairie de Saint-Etienne.* — Manufacture d'armes de Saint-Etienne. Fourniture de bois divers. Adjudicataires : 1^{er} lot. M. Frédéric Ribeyre, à Feurs (Loire), 2 mc. frêne en plateaux à 270, 4 mc. hêtre en plateaux à 372, 100 mq. hêtre en planches à 250, 60 mq. chêne en planches à 354. Total, 1.146 fr. — 2^e lot. M. François Ribeyre, à Feurs, 4 mc. pin en plateaux à 288, 6 mc. tilleul en plateaux à 696. Total, 984 fr. — 3^e lot. M. Louis Deveau, à Saint-Etienne, 6 mc. verne en plateaux à 450, 100 mq. orme en planches à 350. Total, 800 fr. — 4^e lot. M. Charles Verchère, à Charlieu, 7 mc. sapin en plateaux à 385 fr. — 5^e lot. M. Clotaire Vistel, à Annecy (Haute-Savoie), 9 mc. chevrons sapin à 540, 2 mc. aisseliers sapin à 360, 322 mq. sapin en planches à 595 fr. 70. Total, 1.295 fr. 70. — 6^e lot. M. Léon Préaud, à Cette (Hérault), 2.200 mq. sapin en planches à 2.830 fr. — 7^e lot. M. Constant Mouchet, à Thonon (Haute-Savoie), 3.000 mq. sapin en planches à 4.710 fr. — 8^e lot. MM. Raymond et Garet, à Boen, 670 mq. peuplier grisard en planches à 1.313 fr. 20. — 9^e lot. M. Louis Deveau, à Saint-Etienne, 670 mq. peuplier grisard en planches à 1.333 fr. 30. — 10^e lot. MM. Raymond et Garet, à Boen, 400 mq. peuplier en planches à 680 fr. — 11^e lot. MM. Meunier et Bonte, à Saint-Etienne, 200 mq. lames bouvetées pour parquets en pin et 70 mq. en chêne, à 979 fr. — 12^e lot. MM. Greliche et Hunault, à Saint-Just, 2 mc. noyer en plateaux à 580 fr. — 13^e lot. MM. Raymond et Garet, à Boen, 8 mc. noyer étuvé pour bois de fusil en plateaux à 2.240 fr. — 14^e lot. MM. Greliche et Hunault, à Saint-Just, 8 mc. noyer pour bois de fusil en plateaux à 2.320 fr.

Loire. — 17 juillet. — *Mairie de Vandranges.* — Construction d'une école de filles. Montant, 14.375 fr. Adjud., M. Bernard, à Régny, 4 p. 100 de rabais.

Loire. — 17 juillet. — *Mairie de Saint-Genis-Terrenoire.* — Construction d'un groupe scolaire au hameau du Sardon. — 1^{er} lot. Fouilles, terrassements et maçonnerie. Montant, 11.650 fr. Soumissionnaires : M. F. Gay, prix du devis. — M. L. Maintigneux, 2 p. 100. — Adjud., M. Jean Claveyrolas, à Rive-de-Gier, 5,50 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Charpente en bois. Montant, 3.660 fr. Soumissionnaires : MM. J. Poncet, 5,20 p. 100. — Mallen frères, 8 p. 100. — Adjud., M. Jean Seignol, à Rive-de-Gier, 11,25 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Zinguerie. Montant, 610 fr. Soumissionnaires : MM. C. Panel, 8 p. 100. — J.-M. Péavy, 9 p. 100. — A. Moutet, 15 p. 100. — Adjud., M. André Chartier, à Lorette, 15,20 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Menuiserie. Montant, 3.379 fr. 10. Soumissionnaires : MM. J. Poncet, 3 p. 100. — J.-M. Croze, 4 p. 100. — L. Jouve, 6 p. 100. — P. Giraud, 7 p. 100. — A. Poncet, 10 p. 100. — J. Seignol, 10 p. 100. — Mallen frères, 11 p. 100. — Adjud., M. Etienne Moulin, à Andrézieux, 16 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Plâtrerie, peinture,

vitrierie. Montant, 2.970 fr. Soumissionnaires : MM. Besson, 4 p. 100. — Chaudier, 5 p. 100. — Adjud., M. Michel Benoit, à Grand-Croix, 9 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Serrurerie. Montant, 1.601 fr. 55. Soumissionnaires : MM. J.-M. Petitjean, 7 p. 100. — A. Remillieux, 10 p. 100. — Adjud., M. Louis Tessieux, à Rive-de-Gier, 12 p. 100 de rabais.

Loire. — 19 juillet. — *Sous-préfecture de Roanne.* — Transformations intérieures du Palais de Justice. — 1^{er} lot. Plâtrerie, peinture et divers. Montant, 10.231 fr. 97. Adjud., M. Boré, à Roanne, 8 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Menuiserie petite serrurerie et divers. Montant, 11.098 fr. 30. Adjud., M. Thévenon, à Saint-Etienne, 3,10 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Couverture, zinguerie et plomberie. Montant, 1.636 fr. 98. Non adjugé.

Fuy-de-Dôme. — 17 juillet. — *Mairie de Joserand.* — Aménagement d'un immeuble en école de filles. Montant, 9.180 fr. Soumissionnaires : MM. Courtinat, Bonnet. Adjud., M. Gabriel Chazal, à Combronde.

Fuy-de-Dôme. — 23 juillet. — *Préfecture.* — Cournon. Réparations de la maison d'école de garçons et construction d'aqueducs dans le quartier de La Chaux. — 1^{er} lot. Restauration de l'école de garçons. Montant, 7.404 fr. 49. Adjud., M. Fargeix, au Cendre, prix du devis. — 2^e lot. Construction d'aqueducs. Montant, 560 fr. Adjud., M. Fargeix, au Cendre, prix du devis.

Saône-et-Loire. — 11 juillet. — *Sous-préfecture de Louhans.* — Le Miroir. Aménagement d'un logement. Montant, 4.150 fr. 88. Non adjugé.

Savoie. — 19 juillet. — *Mairie d'Aix-les-Bains.* — Construction d'une école supérieure de garçons. Montant, 140.000 fr. — 1^{er} lot. Adjud., Société ouvrière l'Emancipation, 3 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Adjud., M. Bédoni, à Chambéry, 11 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Adjud., M. Joseph Sifflet, à Aix-les-Bains, 12 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Adjud., M. Jean-Pierre Massonnat, à Aix-les-Bains, 20 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Adjud., M. Jules Philippon, à Aiguebelle, 15 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Adjud., M. Jules Philippon, à Aiguebelle, 15 p. 100 de rabais. — 7^e lot. Adjud., M. Pierre Devaux, à Aix-les-Bains, 1 p. 100 de rabais. — 8^e lot. Adjud., M. Joseph Dunoyer, à Aix-les-Bains, 25 p. 100 de rabais. — 9^e lot. Adjud., M. Joseph Dunoyer, à Aix-les-Bains, 27 p. 100 de rabais. — 10^e lot. Adjud., M. Jean-Pierre Massonnat, à Aix-les-Bains, 26 p. 100 de rabais.

Savoie. — 22 juillet. — *Mairie d'Aix-les-Bains.* — Construction du chemin rural n° 8, entre le chemin rural n° 1 et le boulevard des Anglais. Montant, 15.360 fr. Non adjugé.

Vaucluse. — 16 juillet. — *Préfecture.* — Route nationale n° 100, de Montpellier à Coni. Rectification et pavage de la chaussée. Montant, 38.000 fr. Soumissionnaire : MM. Mouret, Richard, prix du devis. — MM. Ferrenq, 5 p. 100. — Baume, 9 p. 100. — Guet, 3 p. 100. — Cèze, 4 p. 100. — Souvet, 4 p. 100. — Chabrier, 1 p. 100. — Adjud., MM. Dupuis et Chantemillan, à Morières, 10 p. 100 de rabais.

Vaucluse. — 17 juillet. — *Mairie de Pertuis.* — Travaux vicinaux. Chemin vicinal ordinaire n° 1 de Pertuis à Ansois. Rectification et élargissement de la partie située aux abords du ravin de Saint-Joseph sur 499 m. 03. et raccordement avec le chemin vicinal n° 6 sur 70 m. 23. Montant, 8.500 fr. Soumissionnaires : M. J.-B. Roche, 6 p. 100 d'augmentation. — MM. A. Chabrier, 1 p. 100. — V. Serre, 6 p. 100. — M. Berp, 10 p. 100. — E. Grégoire, 16 p. 100. — Adjud., M. Emile Ollivier, au Pertuis, 16,10 p. 100 de rabais.

Ministère de la Guerre. — 9 juillet. — *Mairie de Briançon.* — Service du génie. Construction d'un hôpital à La Seyte. Montant, 37.000 fr. Soumissionnaires : M. Chapon, 15 p. 100. — MM. Bayrou, 3,50 p. 100. — Perret, 1 p. 100. — Adjud., M. Gous, à Briançon, 3,60 p. 100 de rabais.

Ministère de la Guerre. — 12 juillet. — *Mairie de La Tronche.* — Service du génie. Carrelages et revêtements en faïence à l'hôpital militaire de Grenoble. Montant, 55.000 fr. Soumissionnaires : MM. Balagea, 18 p. 100. — Zanotti, 25 p. 100 d'augmentation. — MM. Clément et Siaux, 8,60 p. 100. — Besson, 2,35 p. 100. — Gay, 1 p. 100. — Fischer, 0,20 p. 100. — Adjud., M. Reymond, à Grenoble, 15,10 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Jeudi 18 août. — *Mairie de Lyon.* — Achèvement du Conservatoire de musique, quai de Bondy. — 1^{er} lot. Vitrierie. Montant des travaux prévus, 6.200 fr. Cautionnement, 300 fr. — 2^e lot. Ouvrages en lithoxylo ou similaires. Montant des travaux prévus, 14.316 fr. 60. Cautionnement, 700 fr. — 3^e lot. Mobilier (à évaluer par les soumissionnaires). Cautionnement, 1.000 fr. — Le pli global contenant les pièces demandées devra obligatoirement être adressé au Maire de Lyon, par la poste, recommandé, et de façon à arriver à l'Hôtel de Ville, au plus tard le jeudi 18 août 1910, à 5 heures du soir. — Les plans, devis, modèles et cahier des charges sont déposés à l'Office du Travail, cours Morand, 39, où les intéressés peuvent en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Rhône. — Mardi 23 août, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'un Orphelinat municipal de garçons à la Croix-Rousse. Installation du gaz et des appareils d'éclairage. Les travaux sont évalués à 8.881 fr. 42. Le cautionnement est fixé à la somme de 500 fr. — Les plans, devis et cahier des charges relatifs auxdits travaux sont déposés au bureau des renseignements, à l'Office du Travail, 39, cours Morand, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 h. du soir.

Rhône. — 30 août. — *Mairie de Lyon.* — Etablissement de planchers en béton armé à la mairie place Jean-Macé. Ces travaux sont évalués à la somme de 5.940 fr. 50. Le cautionnement à fournir est fixé à 500 fr. — En conséquence, les entrepreneurs qui voudraient prendre part à ce concours

devront faire parvenir à l'Hôtel de Ville, sous pli cacheté, un projet complet et une soumission conforme au modèle inséré au cahier des charges spéciales de l'entreprise, au plus tard le mardi 30 août 1910, à 5 heures du soir. — Les plans, devis et cahier des charges sont déposés à l'Office du Travail, cours Morand, 39, où les intéressés peuvent en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Alpes-Maritimes. — Samedi 3 septembre, 2 h. 1/2. — *Mairie de Nice.* — Service du génie. Travaux à exécuter dans la place de Draguignan pour la construction de casernements pour un régiment d'infanterie coloniale pendant les années 1910 à 1912 inclus. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonneries, travaux en béton armé, travaux en ciment, plâtrerie, asphaltage, pavages, carrelages, empierrement, couverture. Montant, 668.440 fr. Cautionnement, 34.000 fr. Dépôt de garantie, 10.000 fr. — 2^e lot. Charpente, menuiserie, ameublement (objets en bois). Montant, 96.140 fr. Cautionnement, 5.000 fr. Dépôt de garantie, 2.000 fr. — 3^e lot. Serrurerie, ferronnerie, fonte et quincaillerie. Montant, 67.490 fr. Cautionnement, 3.500 fr. Dépôt de garantie, 1.000 fr. — 4^e lot. Fers à planchers et chainages joints à ces fers. Montant, 120.190 fr. Cautionnement, 6.000 fr. Dépôt de garantie, 2.000 fr. — 5^e lot. Zinguerie, plomberie, cuivrierie. Montant, 13.260 fr. Cautionnement, 600 fr. Dépôt de garantie, 200 fr. — 6^e lot. Peinture et vitrierie. Montant, 18.250 fr. Cautionnement, 900 fr. Dépôt de garantie, 300 fr. — Renseignements à la Chefferie du génie de Nice, 1, rue Ségurane.

Ardèche. — Samedi 6 août, 11 h. — *Hôtel de ville d'Annonay.* — Construction d'un bureau d'octroi à la gare. Montant, 2.282 fr. 20. Cautionnement, 200 fr. — Visa, trois jours avant l'adjudication, par M. Meyssat, architecte de la ville et directeur des travaux. — Renseignements dans les bureaux de la mairie.

Ardèche. — Dimanche 7 août, 10 h. — *Mairie de Lamastre.* — Réparations aux écoles. Montant, 5.946 fr. 40. Cautionnement, 120 fr. — Chaque certificat ne devra pas avoir plus de trois ans de date et devra être contresigné trois jours avant l'adjudication, par M. le Maire de Lamastre et par M. Marcel Gallix, architecte à Tournon. Un minimum et un maximum de rabais pourront être fixés — Renseignements à la mairie et dans les bureaux de M. Marcel Gallix, architecte.

Côte-d'Or. — Samedi 13 août, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Genlis. Construction d'un abattoir. Montant, 16.893 fr. Auteur du projet, M. le Conducteur voyer de Genlis. La fourniture de pompes, réservoir d'alimentation et distribution d'eau fera l'objet d'un marché de gré à gré, en raison de la spécialité. De même la fourniture et l'installation des appareils spéciaux à l'usage de la boucherie. — Renseignements à la préfecture.

Doubs. — Samedi 6 août, 10 h. 1/2. — *Préfecture.* — 1^{er} lot. Franey. Construction du chemin vicinal ordinaire n° 6, de Franey à Cordiron, dit « des Murgers » (le Service vicinal). Montant, 10.069 fr. 77. Cautionnement, 300 fr. — 2^e lot. Cordiron. Couverture du lavoir (M. Barrey, architecte à Besançon). Montant, 1.500 fr. Cautionnement, 50 fr. — 3^e lot. Chalèze. Réparations aux édifices communaux (M. Barrey, architecte à Besançon). Montant, 6.365 fr. Cautionnement, 210 fr. — 4^e lot. Fontain. Réparations aux édifices communaux (M. Barrey, architecte à Besançon). Montant, 2.500 fr. Cautionnement, 80 fr. — 5^e lot. Reugney. Construction d'un chalet de fromagerie (M. Métin, architecte à Besançon). Montant, 29.613 fr. 14. Cautionnement, 1.000 fr. — 6^e lot. Tarcenay. Captage de source et distribution d'eau (M. Métin, architecte à Besançon). Montant, 18.209 fr. 60. Cautionnement, 660 fr. — 7^e lot. Rennes. Construction d'un cimetière. (M. Métin, architecte à Besançon). Montant, 2.359 fr. 51. Cautionnement, 50 fr. — 8^e lot. Lavernay. Captage de source et distribution d'eau (M. Jacoulet, directeur de la voirie à Besançon). Montant, 28.635 fr. 59. Cautionnement, 950 fr. — Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, dans les bureaux de la Préfecture (2^e division), de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

Gard. — Samedi 13 août, 3 h. — *Mairie de Nîmes.* — Service du génie. Travaux à exécuter à forfait dans la place de Pont Saint-Esprit pour la construction d'un stand de 200 mètres n° 1 pendant l'année 1910. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonnerie, couverture et transport. — 2^e lot. Charpente, menuiserie, ferronnerie, serrurerie, zinguerie, peinture et vitrierie. Dépôt de garantie, 500 fr. — Renseignements à la chefferie du génie, place de l'Esplanade, à Nîmes.

Haute-Savoie. — Jeudi 11 août, 11 h. — *Sous-préfecture de Thonon-les-Bains.* — Messery. Construction d'une école mixte au hameau d'Essert. Montant, 13.817 fr. 46. Cautionnement, 650 fr. Auteur du projet, M. Duret, architecte à Messery. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'architecte auteur du projet. — Un minimum de rabais sera fixé. — Renseignements à la sous-préfecture.

Isère. — Dimanche 14 août, 10 h. 1/2. — *Ecole communale de Bessins.* — Construction d'une salle de mairie. Montant, 3.021 fr. 60. Cautionnement, 200 fr. — Visa par M. Dupelley, architecte à Saint-Marcellin. — Les soumissions devront être déposées avant l'adjudication. — Renseignements à la mairie et au bureau de M. Dupelley.

Isère. — Dimanche 14 août, 10 h. 1/2. — *Mairie de Tréminis.* — Création d'une place publique comportant élargissement du pont existant sur le ruisseau de Goirand dans le village de Château-Bas. Montant, 18.150 fr. Cautionnement, 500 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par le maire de Tréminis. — Renseignements à la mairie.

Isère. — Dimanche 14 août, 11 h. — *Mairie de Tréminis.* — 1^{er} lot. Rectification et élargissement des chemins vicinaux ordinaires n°s 2 et 3, vers le village de l'Eglise. Rectification du chemin vicinal ordinaire n° 8, vers le hameau du Serre. Montant, 10.700 fr. Cautionnement, 300 fr. — 2^e lot. Chemin vicinal ordinaire n° 4, de Château-Mea à Lus-la-Croix-Haute. Construction d'un pont en maçonnerie de 14 mètres d'ouverture sur le torrent du Sauvey,

et rectification du chemin aux abords, sur 469 m 15. Montant, 29.500 fr. Cautionnement 800 fr. — Renseignements à la mairie et au bureau de l'agent voyer cantonal de Mens.

Isère. — Dimanche 21 août, 10 h. — *Mairie de La Sône.* — Construction de rigoles en ciment et d'une canalisation en tuyaux de fonte. Montant, 4.000 fr. — Cautionnement, 200 fr. — Visa avant l'adjudication par M. Guéraud, architecte, directeur des travaux. — Renseignements à la mairie.

Loire. — Samedi 20 août, 11 h. — *Mairie de Saint-Etienne.* — Construction d'un égout, rue Paillon. Travaux à l'entreprise, 14.407 fr. 34. Somme à valoir, 1.592 fr. 66. Total, 16.000 fr. Cautionnement, 1.200 fr. — Les plans, devis et cahier des charges, bordereau des prix, détail estimatif, etc., sont déposés au secrétariat général de la mairie où chacun pourra en prendre connaissance, tous les jours non fériés, jusqu'au jour de l'adjudication.

Saône-et-Loire. — Jeudi 11 août, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Charolles.* — Saint-Agnan. Chemins nos 5 et 7, de Saint-Agnan aux Grands-Bois par la Bondue et la Roche et de la route nationale n° 79 à la Roche. Construction de ces chemins sur 201 mètres aux abords du ruisseau « la Roche », et d'un ponceau de 3 mètres d'ouverture. Montant, 7.200 fr. Cautionnement, 200 fr. — Renseignements à la sous-préfecture.

Saône-et-Loire. — Vendredi 19 août, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Chalon.* — Montagny-les-Buxy. Construction d'un groupe scolaire avec mairie. 1^{er} lot. Maçonnerie, terrassements. Mont., 24.383 fr. Caut., 1.150 fr. Frais, 350 fr. — 2^e lot. Charpente, zinguerie. Montant, 6.086 fr. Cautionnement, 290 fr. Frais, 126. — 3^e lot. Menuiserie, serrurerie. Montant, 7.736 fr. Cautionnement, 370 fr. Frais, 160 fr. — 4^e lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 3.427 fr. 55. Cautionnement, 150 fr. Frais, 80 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. A. Lesne, architecte à Chalon-sur-Saône, 19, boulevard de la République, auteur du projet. — Renseignements à la sous-préfecture.

Saône et Loire. — Samedi 20 août, 2 h. — *Préfecture.* — Rivière de Saône. Elargissement du quai Sud et allongement du bas-port Gambetta, à Mâcon : 1^o Elargissement du quai Sud, 19.288 fr. 85; 2^o Allongement du bas-port Gambetta, à l'amont, 13.070 fr. 40; 3^o Allongement du bas-port Gambetta, à l'aval, 13.108 fr. 70. Total, 45.467 fr. 95. A valoir, 4.452 fr. 05. Total général, 50.000 fr. Cautionnement provisoire, 750 fr., définitif, 1.500 fr. — Renseignements à la préfecture et dans les bureaux de M. Pascalon, ingénieur ordinaire, 9, rue Grôlée, à Lyon.

Saône-et-Loire. — Lundi 29 août, 3 h. — *Mairie de Mâcon.* — Pavage des rues de la République, Bigonnet, Mathieu et Rambaud, et réfection du pavage des rues Charles-Rolland et Franche. Montant, 96.783 fr. 59. A valoir, 4.839 fr. 17. Total, 101.622 fr. 76. Cautionnement, 2.000 fr. — Renseignements à la mairie.

A VENDRE MAISON

Rue Vieille-Monnaie, à Lyon

Rapport brut 5.800 francs. — Prix 65.000 francs

S'adresser à M. CHANUT, à Cormatin (S.-et-L.)

SPECTACLES

OLYMPIA MUSIC-HALL Vendredi ont eu lieu de brillants débuts dont les artistes continuent tous ces soirs : les Cleris, incomparables équilibristes; les Dionnes, acrobates aux trois barres; Clotilde et Musto, et leurs cacatoës dressés; les Riogomann, acrobates et jongleurs; le désopilant Montel, etc.

CINÉMA PATHÉ-GROLÉE (6, rue Grôlée). — Spectacle choisi pour les familles. Actualité et toutes les nouveautés Pathé frères. Orchestre symphonique. En matinée, séances d'une heure de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2. Le soir, grande séance, de 8 h. 1/2 à 11 heures.

CINÉMA-MONCEY PATHÉ FRÈRES (98, rue Dunoir). — Représentation tous les soirs à 8 heures. Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 2 h. 1/2. Tous les mardis, changement de programme.

PANORAMA DE MADAGASCAR prise de Tananarive par les troupes du général Duchesne (30 septembre 1905). Œuvre du peintre L. Tinayre, boulevard Pommerol, près la gare des Brotteaux et le parc de la Tête-d'Or. — Entrée permanente de 9 heures du matin à la nuit.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIÈRE Ascenseur fonctionnant toute la journée, prix : 1 franc. — Magnifique panorama sur la ville, les monts d'Or et les Alpes.

L'Imprimeur-Gérant: A. REY.

Lyon — Imprimerie A. REY, 4, rue Gentil. — 55111

CHARLES BRAUNSTEIN

Ingénieur-Constructeur

TÉLÉPHONE 28-32

61, Rue de la République — 11, Place Raspail

— LYON —

CHAUFFAGE CENTRAL (TOUS SYSTÈMES)

VENTILATION, SERVICE D'EAU CHAUDE, BAINS, CUISINES STÉRILISATION
HYGIÈNE, INSTALLATION COMPLÈTE POUR CLINIQUES ET HOPITAUX

"STORES BAUMANN"

Usine à MELUN (S.-et-M.)

FERMETURES EN BOIS A ENROULEMENT
pour Croisées, Devantures, Meubles, etc.

E. STÉPHAN, 51, rue Auguste-Comte, LYON

CONCESSIONNAIRE POUR LE RHONE
ISÈRE, LOIRE, SAONE ET-LOIRE, AIN, COTE D'OR
Catalogues — Études — Devis



Stores Baum à l'Erancole de Viarmes (S.-et-O.)

AU CHINOIS 11, rue Centrale LYON

Maison recommandée par son bon marché

PAPIERS PEINTS IMITATION VITRAUX

Collections d'Echantillons sur demande

ARCHITECTES faites employer les



FIAT

REVÊTEMENTS DÉCORATIFS

sanitaires et économiques en métal
caille, mallable et estampe, rem
placant la faïence, le marbre, la pein-
ture laquée, etc. pour murs et plafonds
de salles d'opérations, hôpitaux, cli-
niques, salles de bains, cuisines, la-
boratoires, alimentations diverses, etc

Vente directe de la fabrique

A. GERMAIN, seul dépositaire

9, Rue Boissac, LYON

Envoi d'Echantillons et Devis

Fournisseurs de la Construction

ARDOISES, TUILES, BRIQUES,
POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes
tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils,
seul représentant de la Commission des Ardoisières
l'Angers, chemin de Vacques, 50 bis. LYON

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. En
trepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres
chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun
tuyaux Grès et Boisseaux. Ardoises.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 55, Lyon.
Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres.
Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux
de Verdun.

PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, — Lyon. —
Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des
Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments
Carreaux de Verdun. Ardoises.

CERAMIQUE

PRODUITS CERAMIQUES, PROST FRÈRES, fabricants
Jean-Claude PROST, succés, à la Tour-de-Salvagny
(Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bonoy
16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en
grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils
pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence,
etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon
Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne
Plâtres. Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillée mécaniquement, tournée
ou sculptée.

Envoi franco de l'Album

FAÏENCE, TERRE CUITÉ ET GRÈS DÉCORÉS

CARREAUX DE REVÊTEMENTS

Spécialité de Faïence Marbrée

Procédé Breveté S. G. D. G.

PONTEY & C^{IE}

DÉPOSITAIRES

LYON — 11, rue Turbil — LYON

CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

31, Rue de la Corderie, LYON-VAISE

CIMENTS. — CHAUX HYDRAULIQUES. — PLATRES. — LATTES.

BRIQUES. — PLATRES DE PARIS. — DALLES EN CIMENT

TUYAUX GRÈS ET POTERIE

TUILES, marques "BOURGOGNE SUPÉRIEURE" et "CHARAVAY"

CHAUFFAGE HYGIÉNIQUE

par l'eau chaude et la vapeur à basse pression

POUR CHATEAUX, HOTELS, HABITATIONS, SERRES

C. DREVET & FILS

CONSTRUCTEURS

63, Rue de la Villette, LYON

REPRODUCTION

E. ACHARD

des plans et dessins en traits noirs et de toutes couleurs sur fond blanc, sur Canson, Wathman, papier ou toile calque etc.; d'après calques à l'encre de Chine ou au crayon noir

3, rue Fénelon Le meilleur marché sur place
Téléph. 37.72 - LYON et le plus rapide de la Région

EN VENTE

A L'AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14, LYON

LOIS DES 25 FÉVRIER 1901 ET 30 MARS 1902

modifiant le régime fiscal des successions et donations et admettant pour le paiement des droits de succession le principe de la *déduction des dettes civiles et commerciales* et de l'impôt progressif

A ces lois sont annexés des barèmes complets permettant de liquider facilement et rapidement les nouveaux droits de succession, quelle que soit l'importance des parts héréditaires.

Par P. VALABRÈGUE

Receveur de l'Enregistrement, des Domaines
et du Timbre

Prix : 2,25; par la poste : 2.40

UN INGÉNIEUR

s'intéresserait ou prendrait suite dans affaire industrielle sérieuse et prospère. — Ecrire Agence Fournier, Lyon, n° 1452.

NOUVEAUX



Appareils de sondage

15 BREVETS

Récompensés des plus hautes distinctions

TRAVAIL RAPIDE, FACILE ET SUR

Hors ligne pour sonder le sol, pour forages expertises, pour plantations et placement de poteaux, perches à houblon, etc., etc.

Sondes de 60 à 400 m/m de diamètre

Grande économie de travail

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Envoi franco du prospectus

E. Jasmin, Hamburg 30 Allemagne

Fo, Lehmweg 30

THÉ

DES MANDARINS

Qualité extra supérieure

DÉPOT GÉNÉRAL :

H. et F. PIROIRD Frères

10, Rue Grenette, LYON

ABONNEMENT ET PUBLICITÉ SANS FRAIS

A tous les Journaux du Monde

Agence FOURNIER, 14, rue Confort, LYON